

VISIO - Actualité du droit public, les dernières nouveautés de l'année

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Repérer les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les administrations et la fonction publique.
- Expliquer les implications concrètes de ces évolutions dans leur pratique professionnelle.
- Actualiser les connaissances sur le principe de laïcité dans la fonction publique
- Actualiser les connaissances sur les réformes liées à la décentralisation, à l'organisation administrative et à l'IA
- Actualiser les connaissances sur les nouvelles normes environnementales et obligations en matière de transition écologique
- Actualiser les connaissances sur les règles de la commande publique et de la préservation de l'ordre public
- Actualiser les connaissances sur les responsabilités administratives, financières et pénales des agents et des élus
- Actualiser les connaissances sur les évolutions statutaires et l'égalité professionnelle
- Analyser des situations concrètes à la lumière des nouveautés juridiques.
- Anticiper les risques juridiques et prévenir les contentieux.

Public Visé

Juristes, Documentalistes, Tout agent préparant un écrit ou un oral de concours, Toute personne intéressée par l'actualité juridique

Pré Requis

Connaître l'environnement territorial, niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Repérer les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les administrations et la fonction publique.
Expliquer les implications concrètes de ces évolutions dans leur pratique professionnelle.
Actualiser les connaissances sur le principe de laïcité dans la fonction publique
Actualiser les connaissances sur les réformes liées à la décentralisation, à l'organisation administrative et à l'IA
Actualiser les connaissances sur les nouvelles normes environnementales et obligations en matière de transition écologique
Actualiser les connaissances sur les règles de la commande publique et de la préservation de l'ordre public
Actualiser les connaissances sur les responsabilités administratives, financières et pénales des agents et des élus
Actualiser les connaissances sur les évolutions statutaires et l'égalité professionnelle
Analyser des situations concrètes à la lumière des nouveautés juridiques
Anticiper les risques juridiques et prévenir les contentieux

Parcours pédagogique

- L'application du principe de laïcité aux agents publics et aux collectivités
- Les nouvelles dispositions en matière de décentralisation et de déconcentration
- La transformation administrative, l'IA, les mutations administratives
- Les normes relatives à l'écologie, à la sobriété énergétique, à la lutte contre le réchauffement climatique
- Les nouveautés en matière de commande publique.
- Les réformes touchant la préservation de l'ordre public
- Les nouvelles règles relatives aux responsabilités administratives, financières et pénales
- Les transformations statutaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les dernières jurisprudences applicables aux agents publics.
- Les nouveautés en matière de contentieux administratif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques illustré par des exemples
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Juriste Formateur

Cette formation propose de faire le point sur toute l'actualité du droit administratif. Elle s'adresse à toute personne désireuse de mettre à jour ses connaissances.

Les sujets abordés durant cette journée intéresseront également les personnes préparant les concours et les examens professionnels de la fonction publique, tant à l'écrit qu'à l'oral

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 40 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Pascale FLURY-DELABRE
Directrice

Tél. : 0153391417
Mail : volodia.tourtchine@adiaj.org